

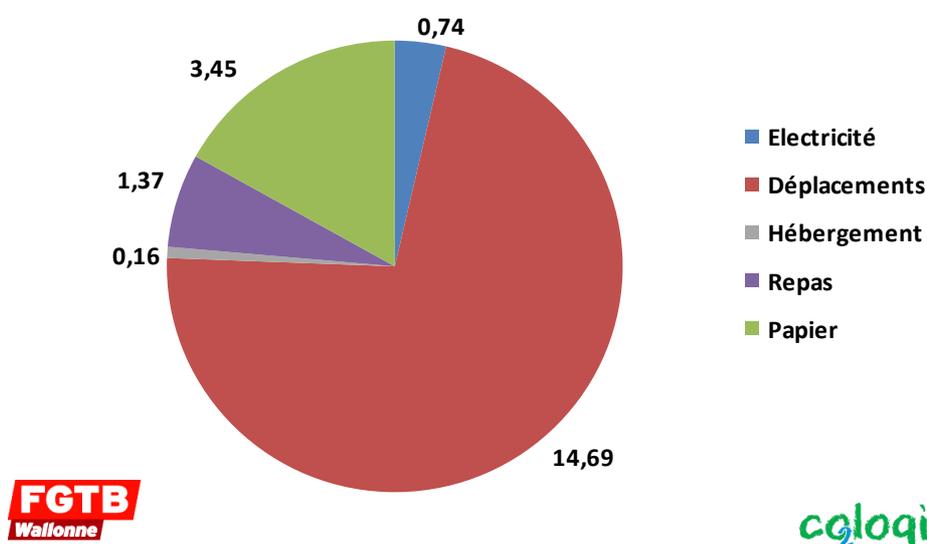
Un congrès statutaire wallon neutre en CO2

La FGTB Wallonne calcule, réduit et compense les émissions de gaz à effet de serre engendrées par l'organisation de son congrès statutaire tenu à Namur ces 11 et 12 mai 2010.

Les émissions engendrées par l'organisation du colloque de la FGTB Wallonne ont été calculées en utilisant une méthodologie et un outil public développés par CO2logic pour le SPP Développement Durable. Les résultats du Bilan Carbone indiquent que l'organisation du congrès affiche un bilan de 20,4 tonnes de CO2. A titre de comparaison, cela correspond aux émissions de CO2 d'un déplacement de 120.000km (3 fois le tour de la terre) avec une voiture qui consomme 6,5 litres aux 100 km ou aux émissions engendrées par le transport aérien de 5 passagers entre Bruxelles et Los Angeles aller retour.

Si ce chiffre peut sembler élevé, il n'est pas inutile de rappeler que ce congrès réunit 700 personnes durant deux jours et que le Bilan Carbone aurait pu être bien plus élevé sans les nombreuses actions prises par les organisateurs.

Bilan Carbone du Congrès statutaire wallon (en tonnes CO2e)



Pour réduire son Bilan Carbone, la FGTB Wallonne a pris une série d'initiatives. Tout d'abord, conscient que la mobilité représenterait l'essentiel de l'impact environnemental, les organisateurs du congrès ont vivement encouragé les participants à se rendre à l'évènement en transports en commun ou en covoiturage. Et les membres ont compris le message : près de deux-tiers des participants venus en voiture ont covoituré et parmi ceux-ci le taux d'occupation moyen des véhicules était de 3,3 personnes. Au global, en tenant compte des « autosolistes », le taux d'occupation des voitures est de 2,5 personnes, soit un taux 75% plus élevé que le taux d'occupation moyen des voitures en Belgique. Le covoiturage a permis d'éviter 91.000 km en voiture et plus de 16 tonnes de CO2, soit une réduction de 55% pour ce poste. Notons que plus de 10% des participants sont venus en train et qu'une dizaine de Namurois sont venus en vélo ou à pieds au congrès.

Ensuite, la FGTB Wallonne a respecté les principes d'une alimentation durable : frais, de saison, d'origine locale et servi dans une vaisselle durable. En outre, de nombreux ingrédients étaient labellisés bio, une option végétarienne prévue et le tri des déchets organisé. Ces diverses exigences

dans le cahier des charges du traiteur, associée au choix d'un repas froid, ont permis de réduire de plus de 50% ce poste par rapport au scénario de référence initial.

Après avoir calculé et analysé les options pour réduire son empreinte carbone, la FGTB Wallonne a conclu un partenariat avec CO2logic afin de compenser les émissions résiduelles. Dans la pratique, un projet valorisant des déchets agricoles afin de produire de l'électricité verte au Rajasthan en Inde sera soutenu par le biais de l'achat et l'annulation de crédits de compensation. Grâce à cette action crédible et volontaire la FGTB Wallonne souhaite apporter sa pierre à la lutte contre les changements climatiques et au soutien de technologies propres créatrices d'emploi et de bien-être.

Sources et outils:

ADEME (2008), Bilan Carbone, guide des facteurs d'émissions V5

SPP développement durable / CO2logic (2010), instruments pour l'organisation durable de la présidence belge de l'UE, Bilan Carbone événementiel (www.sppdd.be)